

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 397

non-membres: 25 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Octobre 1999

Il est indéniable que l'introduction, à jet continu, de termes anglais dans la langue française participe d'une certaine forme de snobisme. Elle est le fait de gens se piquant d'une érudition qu'ils sont souvent loin de posséder. Feu Maurice Chapelan (le regretté *Aristide* de la rubrique «Usage et Grammaire» du *Figaro*) disait fort justement que «l'introduction de mots et de locutions étrangères est toujours le fait de gens qui ne possèdent que très imparfaitement la langue étrangère». Cela est particulièrement vrai dans les médias audiovisuels.

## Magnificence, munificence

Quoique la paronymie entre ces deux mots se fortifie d'une certaine analogie de sens, ce ne sont pas exactement des synonymes. La *magnificence* consiste à recevoir des hôtes avec une grande libéralité: traiter ses invités avec magnificence. C'est aussi le caractère de ce qui est magnifique, splendide, somptueux: la magnificence de la chapelle Sixtine, d'une œuvre musicale ou littéraire.

La *munificence* est, étymologiquement, la disposition à faire des cadeaux somptueux, à offrir avec largesse, prodigalité.

On se gardera d'écrire: magnificence ou munificence.

(Défense du français, n° 397, octobre 1999)

## Rutilant

Étymologiquement, cet adjectif qualifie ce qui est d'un rouge éclatant (sens archaïque), puis, par extension, ce qui brille d'un vif éclat: voiture rutilante. Par référence à son origine et à son contenu premier, il vaut mieux éviter d'employer ce mot associé à une couleur autre que le rouge et parler, par exemple, d'un objet d'un or rutilant. Il en va de même pour l'emploi du verbe *rutiler*, souvent utilisé abusivement.

(Défense du français, n° 397, octobre 1999)

## Noce(s)

Noces est pluriel dans le sens de «mariage»: convoler en justes noces, épouser en secondes noces. Noces d'or, noces d'argent. On emploie généralement le pluriel dans les locutions figées: repas de noces, nuit de noces, voyage de noces.

Le singulier est utilisé *a)* en parlant de la fête qui accompagne la cérémonie du mariage: aller à la noce de quelqu'un, un garçon de noce, une amie de noce; *b)* pour désigner l'ensemble des invités: la noce est arrivée en retard à l'église; *c)* dans des locutions familières telles que: faire la noce, n'être pas à la noce.

(Défense du français, n° 397, octobre 1999)

## Quantité

Comme sujet d'un verbe, *quantité* entraîne soit l'accord au singulier, soit l'accord au pluriel, selon le nombre du complément et aussi selon l'intention de celui qui écrit: Une quantité d'animaux *ont* péri (ou *a* péri) dans l'incendie de forêt. Le plus souvent, l'emploi du pluriel répond mieux à l'expression recherchée de nombre, de multitude: Une quantité de gens visitèrent l'exposition. Avec *quantité* de non précédé d'article, le pluriel s'impose: quantité de bras s'agitaient au passage du corège.

(Défense du français, n° 397, octobre 1999)

## Sens dessus dessous

La locution correcte devrait être «*ce* (ou *c'en*) *dessus dessous*», c'est-à-dire ce qui est dessus mis dessous: «*On lui tourna ses armes ce dessus dessous, comme si il fust traistre*» (Froissart). Graphie différente chez Rabelais: «*Ce petit paillard tastonnoyt ses gouvernantes cen dessus dessous, cen devant derrière.*»

Aujourd'hui, l'intelligence de cette locution s'étant perdue, l'usage a imposé «*sens dessus dessous*».

C'est de propos délibéré que Jules Verne a intitulé l'un de ses romans «*Sans Dessus Dessous*». Son récit s'inspire d'une tentative, imaginaire, de modification de l'axe de rotation de la Terre, qui, finalement, se retrouve telle qu'elle est encore de nos jours, c'est-à-dire *sans que le dessus se trouvât dessous*.

(Défense du français, n° 397, octobre 1999)

## Tout (...) que, si (...) que

Dans la locution *tout (...) que*, tout est toujours invariable avec un nom masculin pluriel: «*Tout princes que vous êtes, vous n'en êtes pas moins hommes.*» Mais l'accord se fait au féminin: «*Toute femme qu'elle est*; «*toutes hautaines qu'elles paraissent*». On remarque que *tout (...) que* se construit normalement avec l'*indicatif*.

En revanche, dans une locution introduite par *si (...) que*, on emploie le *subjonctif*, quand la principale est *négative* ou *interrogative*: «*Il n'est pas habile au point qu'il soit sans rival.*» Si la phrase est *affirmative*, on emploie l'*indicatif*: «*Il est si grand qu'il dépasse tout le monde.*»

(Défense du français, n° 397, octobre 1999)